

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 2 du 13 septembre 2011



A retenir cette semaine

- Croissance soutenue des colzas
- Activité plutôt calme des altises
- Pour les semis tardifs de la dernière semaine d'août, la surveillance vis à vis des limaces et autres ravageurs défoliateurs est de mise.



Stade des colzas

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

• Levée en cours	3%
• A : stade cotylédon	26%
• B1 : 1 feuille vraie étalée ou déployée	12%
• B2 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées	30%
• B3 : 3 feuilles vraies étalées ou déployées	22%
• B4 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées	7%

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 48 parcelles

Prévisions météorologiques du mercredi 14 au mardi 20 septembre:

Un temps plutôt sec est prévu jusqu'en fin semaine. Le week-end prochain, retour probable d'une perturbation avec risque d'averses et baisse des températures.



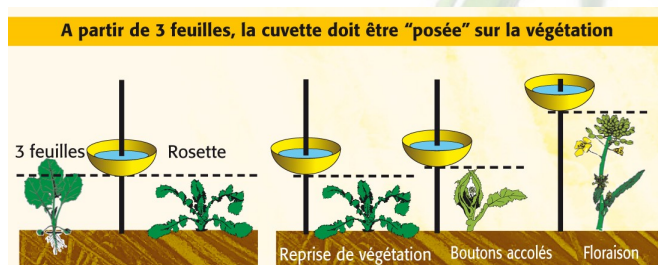
Mise en place de la cuvette

Afin de repérer l'arrivée des ravageurs potentiellement nuisibles, il est important de bien positionner des cuvettes jaunes.

Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol.



La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception. On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.





Ravageurs

Les premiers ravageurs (altises) sont observés principalement dans les bordures de parcelles proches d'anciens colzas. Une surveillance accrue doit se faire dans ces situations. On signale également les premières captures d'adultes de tenthrèdes.

Altises des crucifères ou petites altises



Description : Petit coléoptère noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre

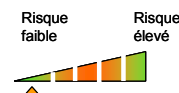
Photo CETIOM



Dégât : des morsures circulaires dans les cotylédons et le limbe des feuilles

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portant des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative

40 parcelles renseignées



Dans les pièges, la fréquence de captures de petites altises est faible. En effet sur 30 situations renseignées seules 3 indiquent leur présence.

Sur plantes, les morsures d'altises sont observées dans une zone non traitée à l'intérieur de la parcelle et en bordure de champ.

Sur 40 zones non traitées renseignées, 10 indiquent des morsures sur feuilles (identiques à celles des morsures provoquées par la grosse altise). 1 parcelle seulement dépasse le seuil de nuisibilité.

En bordure de champ, sur 16 situations, 4 indiquent la présence de morsures avec une seule situation ayant atteint le seuil de nuisibilité.

Altises d'hiver ou grosse altise



Description : Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés.

Photo CETIOM



Dégât : Morsures circulaires dans les cotylédons et le limbe des feuilles (très proche du dégât de petite altise)



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



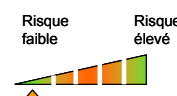
Grandes cultures n° 2 du 13 septembre 2011

Ce ravageur peut occasionner des dégâts à deux phases de son cycle :

- ① : à la fin de l'été, sur les jeunes cultures, les adultes reprennent leur activité pour s'alimenter et pour pondre
- ② : en automne-hiver, les larves creusent des galeries d'abord dans les pétioles des feuilles, puis dans les cœurs des plantes au stade « rosette » ou dans les jeunes tiges

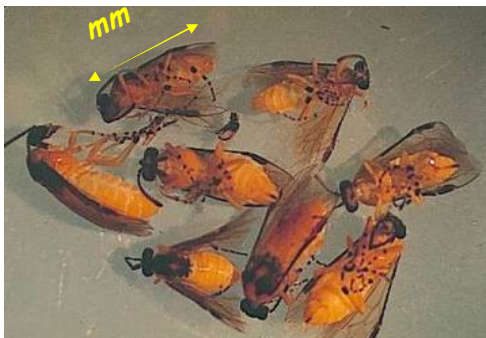
- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures (**très proche de celles provoquées par l'altise d'hiver (petite altise) si bien que la distinction au champ est très délicate**) et 30 captures cumulées en cuvette.

39 parcelles renseignées



Cette semaine, sur les 31 pièges relevés, 11 signalent des captures, soit 35% des pièges. Dans les situations avec capture, le nombre moyen d'insectes par cuvette s'établit à 2, 3.

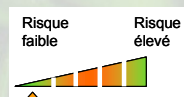
Tenthrede de la rave

	
Adulte : hyménoptère au corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses	Larve : Ce sont elles qui sont responsables des dégâts en dévorant les feuilles des crucifères, en dédaignant les nervures
Photo CETIOM	

La capture des adultes dans les pièges n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des défoliations significatives (excèdent 25% de la surface foliaire totale).

31 parcelles renseignées



L'adulte (« mouche ») est signalé dans 10 des 31 parcelles observées soit 33% des cas avec un niveau de capture moyen dans ces situations de 3,5 adultes par piège.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



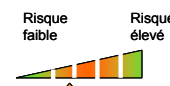
Grandes cultures n° 2 du 13 septembre 2011

Les dégâts sur feuilles provoqués par la larve ne sont signalées que dans 2 parcelles et à un pourcentage faible (2% de surface foliaire détruite).

Les dégâts causés par les tenthrèdes sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent.

Limaces

45 parcelles renseignées



- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussant que sur des plantes en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité → il n'y a pas de seuil de nuisibilité mais la perte de surface foliaire peut être rapide en cas de présence significative sur les jeunes plantes.

4 parcelles sur les 45 observées indiquent des destructions de surface foliaires inférieures à 5%.

Les conditions climatiques actuelles (retour des pluies depuis quelques jours) doivent inciter à la vigilance sur les colzas les plus en retard (entre stade A et B2).

CBT

Les premières captures de CBT sont signalées sur des parcelles hors réseau sur les plateaux de Bourgogne (Chatillonnais). Ces premières arrivées précoces doivent nous inciter à poser rapidement les cuvettes pour une surveillance plus précise du ravageur.

Informations diverses

Dans des parcelles hors réseau, des dégâts de taupins (Nord Yonne) sont signalés. Aucune solution insecticide efficace contre ce ravageur du colza n'est actuellement autorisée sur colza.

Concernant les observations pucerons, aucune parcelle du réseau n'indique la présence du ravageur.

Des phyto-toxicités d'herbicides sont parfois constatés sur certaines parcelles contribuant ainsi à ralentir le développement de la culture.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

